

Trait d' UNION EUROPÉENNE

Numéro 11 - décembre 2014

Europe et Energie en Lorraine



Un cahier thématique des
Centres d'information Europe Direct
de Lorraine





Face au changement climatique, l'Union européenne et les Etats membres doivent répondre à de nouveaux défis considérables. Les risques provoqués par ce fléau doivent être anticipés et demandent un effort collectif pour adapter de nouvelles réponses. Les ressources en énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole) ne sont pas inépuisables et possèdent un impact indéniablement négatif sur l'environnement. Nous devons d'une part, apprendre à bien les gérer et d'autre part, développer de nouvelles sources et moyens pour produire de l'énergie.

L'énergie est une question centrale de notre époque. On ne peut plus, aujourd'hui y renoncer. L'état climatique et environnemental de la planète, l'économie des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie, les services, l'indépendance énergétique de l'Union, sont aujourd'hui des éléments clefs du développement et de la construction européenne.

Les pays membres consomment et importent de l'énergie de façon croissante. Le challenge européen consiste à trouver une réponse commune - une stratégie - aux questions énergétiques pour continuer à satisfaire les besoins des citoyens européens tout en diminuant notre impact énergétique et en préservant les ressources naturelles.

Dans ce Trait d'Union, vous trouverez des informations sur la stratégie de l'Union européenne concernant l'énergie et la politique qu'elle veut mener. Différents exemples lorrains vous sont proposés. Ils illustrent concrètement la position et les actions de l'Union européenne dans le domaine de l'énergie sur les territoires des Etats membres.

Bonne lecture !

Numéro 11
décembre 2014

Sommaire

Union européenne en actions	4
Des micro - algues au service du territoire	6
Un centre d'expérimentation du développement durable	7
L'éco - construction et l'éco - rénovation en région transfrontalière	8
L'or noir des forêts de l'Ouest vosgien	9
Infos pratiques	10
Partenaires	11

Les *énergies*, un défi pour l'Europe

Enjeu protéiforme, la gestion de l'énergie et ses impacts nécessitent la mise en place d'une stratégie européenne prenant en compte les besoins de tous les citoyens.

L'énergie constitue un des grands enjeux auxquels l'Union Européenne doit se confronter.

Le prix de l'énergie ainsi que notre dépendance aux importations énergétiques sont en augmentation rapide impactant la qualité de notre environnement. C'est pourquoi l'Union et les Etats membres doivent prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et freiner le changement climatique.

L'enjeu de l'indépendance énergétique de l'UE est crucial en comparaison avec d'autres régions du monde. En effet, les européens consomment 1/5e de l'énergie produite dans le monde, mais dispose de très peu de réserves. Cette dépendance a un effet conséquent sur notre économie et nous oblige à importer de l'énergie en dehors du marché européen. La politique énergétique européenne vise donc à garantir l'approvisionnement énergétique de l'Union et à assurer des prix raisonnables pour l'énergie. Les autres objectifs stratégiques

Le traité de Lisbonne place l'énergie au cœur de l'activité européenne. Il lui donne en effet une base juridique nouvelle qui lui manquait dans les traités précédents (art 194 - TFUE). Les instruments fondés sur le marché, le développement des technologies énergétiques et les instruments financiers communautaires appuient concrètement la réalisation des objectifs politiques.

sont la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et le développement des réseaux énergétiques.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'UE doit inciter les Etats membres à cesser le gaspillage énergétique notamment dans l'utilisation des appareils électriques, l'industrie, le transport et les bâtiments. La priorité est également, pour l'avenir de l'Union, de renforcer la valorisation et l'utilisation des énergies renouvelables. Ce secteur permettra à long terme d'investir d'autres secteurs économiques et de renforcer la compétitivité de l'économie européenne. ■



Union européenne en *actions*

À l'aube de l'Europe le domaine énergétique constituait déjà un enjeu fondamental pour les Etats du continent. Moteur de la construction européenne, son importance perdue depuis les premiers Traités et revêt encore aujourd'hui un caractère primordial.

Un approvisionnement garanti

Afin de couvrir ses besoins énergétiques l'UE doit en importer une grande partie (50%). Elle est donc vulnérable aux événements se déroulant au-delà de ses frontières tout particulièrement concernant le gaz, acheminé par voie terrestre. La Commission a proposé des mesures pour assurer la sécurité de son approvisionnement. Les enjeux sont désormais de diversifier les pays fournisseurs d'énergie, d'exploiter les ressources présentes sur le territoire et d'achever le marché intérieur de l'énergie.

Stimuler le secteur énergétique

L'ouverture des marchés de gaz et d'électricité aux opérateurs privés a modifié le secteur économique de l'énergie ; L'UE assure donc le fonctionnement efficace du marché de l'énergie. Publié en août 2009, le 3e paquet énergie vise à renforcer l'intégration des marchés intérieurs de l'électricité et du gaz et à stimuler la concurrence au bénéfice des consommateurs. De plus l'UE a mis en place une série de mesures prioritaires afin de favoriser l'utilisation de nouvelles sources d'énergie.

L'essor des sources renouvelables

Dans le cadre de sa stratégie l'UE s'est fixée comme objectif de porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation totale de l'UE d'ici à 2020. L'idée est de développer une croissance durable en mettant no-

tamment en place une économie plus compétitive et à faibles émissions de carbone, exploitant les ressources de façon optimale et durable et en protégeant l'environnement. La promotion de cet objectif a déjà eu des résultats positifs dans toute l'Europe et contribue largement à réduire les importations de combustibles fossiles.

Soutenir des initiatives locales

L'UE soutient de nombreux projets en lien avec l'énergie et concourant à la préservation des ressources, sous réserve que ceux-ci s'inscrivent dans les objectifs européens.

■ Instrument financier majeur au service de la recherche, du développement et de l'innovation, [le programme Horizon 2020](#) prend la suite du 7ème programme-cadre pour la recherche

La croissance du marché des énergies renouvelables en Europe a réduit considérablement le coût des technologies renouvelables : le coût des panneaux solaires a, par exemple, baissé de 70 % au cours des sept dernières années.



et le développement (7ème PCDR) et du programme pour la compétitivité et l'innovation (CIP). Doté d'un budget de 80 milliards d'euros, l'objectif général d'Horizon 2020 est de contribuer à la construction d'une société et d'une économie fondée sur la connaissance et l'innovation dans l'ensemble de l'Union. Un axe spécifique est consacré aux défis sociétaux et soutiendra des projets en lien avec le développement d'énergies sûres, propres et efficaces.

■ Pour la période 2014-2020 les **fonds européens d'investissements** (FEDER, FEADER, FSE) devront cofinancer des projets visant à soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone et à favoriser l'adaptation au changement climatique. Par exemple, des projets de réhabilitation énergétique des logements sociaux les plus énergivores. Dans le cadre de la coopération territoriale européenne, la coopération interrégionale encourage la connaissance et

le partage de bonnes pratiques et la mise en réseau en matière d'innovation, d'efficacité énergétique, de développement urbain etc.

■ De plus parmi les **400 programmes sectoriels européens**, plusieurs sont également, de manière directe ou indirecte, au service de l'énergie (LIFE, Erasmus+, ...). ■

La Commission européenne a présenté un **nouveau cadre de l'UE pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030**. La proposition prévoit une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport aux niveaux de 1990.



Des micro - *algues* au service du territoire

En 2010, le Conseil de Pays du Val de lorraine a lancé le projet VALORALG. Son objectif, mettre en place une filière de production et de valorisation de micro -algues sur le territoire du Pays.

Valorisation des ressources locales

Les atouts géographique, économique et technique du territoire du Val de Lorraine sont nombreux. La présence de cours d'eau, d'industries pouvant fournir tout ou partie du CO₂, de la chaleur et des nutriments et de multiples compétences dans la recherche publique et privée offrent des conditions favorables à la culture de micros-algues.

Un intérêt confirmé

Fort de ce constat, le Conseil a donc fait appel à Agria Lorraine pour coordonner une étude de faisabilité technique sur l'implantation d'une filière initialement orientée vers la valorisation des micros algues en biocarburant. Elle a ainsi mobilisé le FEDER dans le cadre du Programme Opérationnel Compétitivité et Emploi. Les compétences de nombreux partenaires ont pu être ainsi mobilisées autour du projet (CEVA, PROGEPI, l'ENSAIA, LIBio, LRGP Ecole des Mines de Nancy, ADEME, Pôle de Compétitivité Hydréos,...)

Le Programme Opérationnel Lorrain 2007-2013 a intégré les priorités définies au niveau européen, en recherchant en particulier le renforcement de la compétitivité et de l'innovation, la création d'emplois durables et une croissance économique respectueuse de l'environnement. Au total 1 605 projets lorrains ont bénéficié du FEDER.

De nouvelles perspectives

Au vu des résultats de l'étude préalable, la valorisation en biocarburant est apparue comme difficilement applicable. Elle entraînerait des coûts économiques et environnementaux trop lourds. Ainsi de nouvelles voies de valorisation ont été identifiées comme l'industrie cosmétique, la nutraceutique, les industries agro-alimentaires et la pharmacie, la production de nourriture piscicole. La méthanisation est également une nouvelle orientation. Suite à un rapprochement avec les acteurs du monde agricole, plusieurs pistes ont été envisagées et notamment un couplage entre un méthaniseur et une unité de production de micro-algues. ■

Contact : Conseil de Pays du Val de Lorraine
ZAC Ban la Dame 54390 Frouard

■ Tel : 03.83.49.40.50

■ e-mail : contact@pays-valdelorraine.org



Un *centre d'expérimentation* du développement durable en milieu rural

Le projet « Ecurey pôles d'avenir » a pour objectif de développer un ensemble de solutions qui apportera des réponses aux défis actuels des territoires ruraux.

La croisée des patrimoines

Le site est une ancienne fonderie d'art et d'ornement, qui était à l'origine une abbaye Cisterienne. Riche de ce passé, diverses vocations sont données au centre pour œuvrer à la qualité de vie en milieu rural : développement de circuits courts, amélioration du confort dans l'habitat traditionnel, ...

Un projet collectif

En 2009, élus et habitants de la Communauté de communes de la Haute Saulx se sont groupés autour de problématiques liées à la qualité de vie en milieu rural. Comment maintenir et accueillir de nouvelles populations ? Comment rénover les bâtiments tout en obtenant de vraies performances thermiques ? Comment valoriser durablement les ressources locales en créant de nouveaux débouchés économiques ? Grâce à l'implication de multiples partenaires, le site, labellisé pôle d'excellence Rurale et avec le soutien de l'UE, va se décliner selon différents espaces et pôles :

- Le pôle filières agricoles
- Le pôle de formation autour de l'éco-construction
- Le pôle culture
- Le pôle d'innovation, d'expérimentation, de sensibilisation au développement durable

L'énergie dans le projet

L'Energie est traitée au sein du pôle Formation. L'idée est de former les professionnels du bâtiment aux techniques de conservation et de rénovation traditionnelle de l'habitat tout en tenant compte des enjeux énergétiques. De plus, le centre est conçu pour tester, former, informer, échanger et construire. L'énergie a sa place dans cette perspective, en donnant par exemple, la possibilité à des chercheurs de tester de nouveaux matériaux.

Aujourd'hui les travaux d'aménagement et de rénovation du site se poursuivent mais les lieux sont d'ores et déjà investis par le public. ■

Les pôles d'excellence ruraux visent à soutenir des dynamiques d'initiative rurale et encourager l'innovation. Sélectionné dans le cadre de deux vagues d'appels à projet nationaux successifs, l'obtention du label a permis de soutenir des projets de développement économique situés, soit en zone de revitalisation rurale, soit dans des zones en dehors des aires urbaines de plus de 30 000 habitants

Contact : Communauté de Communes de la Haute Saulx, 10 rue de Verdun, 55290 Montiers-sur-Saulx ■
03 29 75 97 40 ■ <http://www.haute-saulx.fr/> ■



L'éco-*construction* et l'éco-*rénovation* en région transfrontalière

Au nord de la Meurthe et Moselle, la commune de Villers-la-Chèvre, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de d'Environnement de Meurthe-et-Moselle (CAUE 54), la commune de Beckerich (Luxembourg) et les pépinières La Gaume (Belgique) ont formé le Groupement Européen d'Intérêt Économique – GEIE. L'objectif de ce GEIE est la mutualisation des moyens dans le secteur de l'éco-construction et éco-rénovation en région transfrontalière.

Ce projet de coopération transfrontalière est mené dans le cadre du programme Interreg Iva Grande Région. Il se concentre notamment sur la mise en réseau, la dynamique de changement, la réponse aux enjeux de l'emploi et de la formation, le développement intégré dans les secteurs de l'éco-construction et de l'éco-rénovation. Ces deux branches de l'habitat révèlent des enjeux multiples tant au niveau local qu'à l'échelle globale. Il est nécessaire d'une part de mettre en adéquation l'offre et la demande avec les exigences environnementales, et d'autre part de redynamiser le secteur économique faible en développant de nouvelles filières durables d'un point de vue économique et environnemental.



Le but d'un GEIE
est de faciliter ou de développer les activités économiques de ses membres par la mise en commun de ressources, d'activités et de compétences permettant d'obtenir de meilleurs résultats que par des activités menées isolément. Il doit compter au moins deux membres relevant d'États membres différents. Il peut être constitué par des sociétés et autres entités juridiques comme par des personnes physiques et peut employer au maximum 500 personnes.

Le projet s'étend sur 3 dimensions :

- L'offre avec la mise en réseau d'entreprises et la structuration des filières d'éco-matériaux et de gestion de déchets
- La demande avec la mise en place de chantiers pilotes publics/privés
- L'emploi avec la création d'une plateforme de formation intégrée pour les artisans du territoire

Le GEIE assure la coordination administrative et financière du projet ainsi que son animation. Sa priorité est de mettre en réseau les acteurs économiques, ainsi que les acteurs de l'insertion, de la formation et de l'emploi, éléments essentiels dans la dynamique transfrontalière. ■

Contact : GEIE ECOTRANSFAIRE ■ Pépinière d'entreprises de l'agglomération de Longwy Zone industrielle de Mexy - 54135 Mexy



L'or noir des forêts de l'Ouest vosgien

Comment gagner de l'énergie en se servant des ressources locales ? Le territoire de la Saône Vosgienne a trouvé une solution pour se procurer de l'énergie par l'installation d'une chaufferie bois servant à alimenter un ensemble de bâtiments publics.

Europe 2020 est la stratégie de l'UE lancée en 2010 pour la croissance et l'emploi, visant à combler les lacunes de notre modèle de croissance et à mettre en place les conditions d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

5 grands objectifs à atteindre d'ici 2020 ont été fixés touchant à : l'emploi; la recherche & l'innovation; le changement climatique & l'énergie; l'éducation; l'inclusion sociale & la réduction de la pauvreté.

Une richesse forestière à valoriser

La grande forêt vosgienne est diversifiée, hétérogène et naturelle. Elle est passée de 210 000 ha en début du siècle dernier à 282 000 ha aujourd'hui. Elle est répartie sur le département et constituée à 52% de feuillus et à 48% de résineux. Le territoire de la Communauté de commune du pays de la Saône Vosgienne, situé dans l'Ouest vosgien ne fait pas exception. La forêt domine son territoire. Elle s'étend sur une importante surface sur laquelle se trouve le village de Claudon (2300ha, dont 1400ha pour 15 habitants au km).

Une démarche durable

Fort de ce constat la Communauté de communes du Pays de la Saône Vosgienne a cherché comment valoriser cette ressource abondante en installant une chaufferie bois financée dans le cadre du programme régional «Compétitivité» du Fonds européen de développement régional (FEDER) 2007 2013. Ce nouvel équipement permet aux habitants de la Communauté de communes de réduire leur consommation de fioul et de gaz et leur facture énergétique concourant par la même à l'échelle de leur territoire à la réduction de gaz à effet de serre. La chaufferie bois installée sur un ancien terrain de handball permet

également d'alimenter plusieurs bâtiments publics du Pays de Saône Vosgienne, comme le collège, le gymnase, les écoles, la salle polyvalente et la gendarmerie.

Au total, le bois issu du département vosgien est valorisé comme source d'énergie d'avenir par plus de 50 chaufferies bois. Elles alimentent les collectivités vosgiennes en fournissant 31000kW. Les émissions de CO² ont pu être réduites d'environ 26.500 tonnes par an, pour une consommation de 26.000 tonnes de bois soit 8500 tonnes équivalent pétrole par an. ■

Contact : Communauté de Communes du Pays de la Saône Vosgienne, 16, rue de l'église, 88410 MON-THUREUX SUR SAÔNE ■ contact@cc-pays-saone-vosgienne.fr ■ tel : 03.29.07.57.84





DECouvrir

- Direction générale de l'énergie ■
http://ec.europa.eu/energy/index_fr.htm
- La stratégie Europe 2020 ■
http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm
- Les fonds européens d'investissement en France ■
<http://www.europe-en-france.gouv.fr/>
- Ministère du Développement Durable ■
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>
- Les fonds européens d'investissement en Lorraine ■
<http://fondseuropeens.lorraine.eu/accueil.html>

CONTACTS UTILES

- Région Lorraine - Pôle Europe ■
<http://fondseuropeens.lorraine.eu/accueil.html>
Tél. : 03 87 33 60 00
- Préfecture de Région - Service général des affaires régionales ■
www.lorraine.pref.gouv.fr
Tél. : 03 87 34 84 14

EXPLORER

- La Stratégie europe 2020, Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive ■
<http://eurlex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:FR:PDF>
- Une énergie durable, sûre et abordable pour les Européens ■
http://europa.eu/pol/ener/flipbook/fr/energy_fr.pdf
- Droits des consommateurs d'énergie européens ■
http://ec.europa.eu/energy/gas_electricity/consumer/doc/20140617_consumer_rights_fr.pdf
- L'aide en faveur des énergies renouvelables accordée au titre de la politique de cohésion a-t-elle produit de bons résultats ? ■
http://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR14_06/SR14_06_fr.pdf

QUI SOMMES NOUS ?



L'association CRISTEEL et le Carrefour des pays lorrains sont les deux Centres d'information Europe Direct en Lorraine. Ils font partie d'un réseau comptant plus de 600 structures réparties sur tout le territoire de l'Union européenne, dont 56 en France. Leur but est d'amener l'information européenne au plus près des citoyens et de conseiller les acteurs locaux sur les questions européennes.

CONTACTEZ-NOUS

— Association CRISTEEL
Julia GALLMEISTER
Tél. : +33 (0)3 83 17 00 47
E-mail : cristeel@cristeel.asso.fr



— Carrefour des pays lorrains
Élodie HERTEMENT
Tél. : +33 (0)3 83 52 80 62
E-mail : ehertement@cpl.asso.fr



Retrouvez
aussi les autres
missions de ces deux
associations
sur Internet :

CRISTEEL
www.cristeel.asso.fr

Carrefour des pays lorrains
www.cpl.asso.fr

NOS PARTENAIRES

Ce numéro de Trait d'Union européenne a été réalisé grâce au soutien de :





Trait d' UNION EUROPÉENNE

Directeur de la publication :
Jacques Spigolon

Rédacteur en chef :
Julia Gallmeister

Textes :
Julia Gallmeister, Elodie Hertement, Laetitia
Laligant, Ikaro Cezar Freitas de Sousa

Photos :
Carrefour des pays lorrains,
Commission européenne, Valoralg, Communauté
de communes de la Haute Saulx, ETF- CS,
Communauté des communes du pays
de la Saône Vosgienne

Mise en page :
Delphine Stoquert

Impression :
Socosprint

Dépôt légal : à parution
ISSN : 2105 - 7311

Les articles publiés dans "Trait d'Union européenne"
n'engagent pas la Commission européenne

Ce numéro de "Trait d'Union
européenne" a été réalisé par :

Association CRISTEEL
Centre d'information Europe Direct
95, rue de Metz
F-54000 Nancy
Tél. : +33 (0)3 83 17 00 47
E-mail : cristeel@cristeel.asso.fr
www.cristeel.asso.fr

En partenariat avec :

Le Carrefour des pays lorrains
Centre d'information Europe Direct
7 rue Alexandre III - B.P. 22
F-54170 Colombey-les-Belles
Tél. : +33 (0)3 83 52 80 62
Fax : +33 (0)3 83 52 84 34
E-mail : carrefour@cpl.asso.fr
www.cpl.asso.fr

